

En 1597, les habitants de Châtillon adressèrent une requête au sénéchal de Lyon pour l'insinuation ou enregistrement d'un vieux parchemin qu'ils avaient sorti d'un coffre placé dans leur église ; ils désiraient obvier à sa perte et pouvoir au besoin en tirer des expéditions. Des exigences seigneuriales bien tardives et inopportunes motivèrent sans doute cette précaution. Le sénéchal approuva la requête, et le texte du parchemin fut reproduit avec soin et intelligence sur les registre du greffe. Cette copie judiciaire fait foi comme l'original dont la perte est probable. Il est des titres qui doivent sortir de l'oubli pour éclairer l'histoire ; on a placé parmi eux ce vieux jalon de la civilisation lyonnaise.

Le mouvement communal du Lyonnais remonte à la fin du xii^e siècle. C'est à Lyon, l'antique municipale, que les idées révolutionnaires prirent naissance, ou mieux, renaquirent de leurs cendres comme le phénix fabuleux. Les historiens ont accumulé les preuves irrécusables de la persistance dans cette ville des traditions municipales romaines. D'abord triomphante, la commune de Lyon fut dissoute (1208). Mais les citoyens demeurèrent fermes et résolus, ils poursuivirent leur généreuse entreprise. Après un siècle de résistance héroïque, ils reconstituèrent cette commune, objet d'une si grande et admirable constance, et sous la protection royale ils obtinrent du seigneur archevêque son approbation et sa reconnaissance (1320) (1). Ces luttes acharnées eurent du retentissement dans la province et produisirent parmi les habitants des campagnes une aspiration libérale bientôt suivie de désertions des mainmortables du côté de la grande ville en mouvement, ou de ligues déterminées à arracher par la force et la violence ce qu'elles n'obtiendraient pas des négociations

(1) Voy. dans *Lyon ancien et moderne*, tome 2^e, le meilleur résumé de l'histoire municipale de Lyon, publié par M. Morin sous ce titre modeste : *l'Hôtel de Ville*.